



Conseil de quartier Garibaldi – Rosiers – Les Puces
Réunion publique du 27 juin 2023 – 18h30 – 27 avenue Gabriel Péri
Compte-rendu des échanges

Participants :

35 habitant.e.s

Élu.e.s présent.e.s :

- Sidonie Baignères, Adjointe à la démocratie locale
- Jonathan Caro, Conseiller délégué à la communication – référent du Conseil de quartier
- Michèle Coadic, Conseillère déléguée au dialogue citoyen

Élu.e.s excusé.e.s :

- Adel Ziane, Adjoint délégué à l'aménagement
- Dina Deffairi Saissac, Conseillère déléguée à la propreté et végétalisation

Michèle Coadic et Sidonie Baignères ont ouvert la rencontre en rappelant la vision de la Ville lors du lancement des Conseils de Quartier : créer une espace de dialogue démocratique ouverte à tous, permettant aux habitants d'échanger sur les sujets locaux et de collaborer au développement d'initiatives collectives pour le quartier. Le Conseil de quartier accueille tous les habitants et riverains, et c'est leur participation qui donne vie à cette instance. Les participants ont été encouragés à en parler largement autour d'eux afin que cette instance soit le plus représentative et dynamique.

Après un bref rappel de l'histoire du Conseil de quartier, l'ordre du jour de la soirée a été présenté. Cet ordre du jour a été co-construit grâce aux échanges des groupes de travail et aux contributions des habitants, qui ont été sollicités via un questionnaire envoyé par e-mail pour définir les sujets à aborder.

En synthèse, grâce aux contributions reçues, deux grandes thématiques de discussion ont émergé pour cette plénière:

- Sujet 1 : Apaisement de la circulation dans le quartier : présentation du diagnostic et de la démarche.

Plaine Commune a présenté les résultats de leur diagnostic visant à apaiser la circulation dans le secteur sud de Saint-Ouen. Les rues concernées sont notamment la rue du Dr Bauer, la Rue des Rosiers, l'avenue Gabriel Péri et l'avenue Michelet dont les objectifs à atteindre sont : s :

1. Développer et sécuriser les déplacements doux dans le secteur.
2. Repérer des espaces pour les piétons
3. Accroître la présence végétale pour rafraîchir la zone.
4. Assurer la continuité du service de transport public (bus).

Plaine Commune vise à donner davantage d'espace aux piétons, à favoriser le développement des lieux de vie et à réduire significativement la présence des voitures appartenant à des personnes ne résidant pas dans le secteur. Toutefois, il est important de souligner que le diagnostic présenté est basé sur des intentions générales, et les aménagements spécifiques restent encore à déterminer. Des scénarios seront présentés aux habitants à la rentrée 2023.

Suite à cette présentation les résidents du quartier s'interrogent sur le nombre de places de stationnement et la possibilité pour les camions de réaliser des livraisons dans une zone caractérisée par la présence commerciale. Plaine Commune tient à rassurer les habitants en affirmant qu'elle est consciente des besoins commerciaux et de stationnement dans le secteur. Ce contexte, sera pris en compte dans le projet.

D'autre part, il est rappelé que l'objectif n'est pas d'interdire aux camions commerciaux et aux riverains l'accès au secteur, mais plutôt de décourager les automobilistes non-résidents d'emprunter les rues du quartier comme itinéraire de transit à travers la ville. Il s'agit de réduire le flux de circulation dans une zone aujourd'hui densément peuplée et fréquentée.

Pour atteindre cet objectif, des aménagements et des modifications des sens de circulation de certaines voies seront envisagés. À la rentrée, Plaine Commune et la ville reviendront vers les habitants pour leur présenter les évolutions du diagnostic et les premières pistes de scénarios.

- Sujet 2 : Restitution du Diagnostic en marchant rue des Rosiers / application Bien Vu

Application BienVu / Bien entendu :

Dans le but de permettre aux habitants de faire des signalements en temps réel de manière simple et efficace, Plaine Commune a développé l'application BienVu, disponible sur smartphone (Androïde / IOS).

Le fonctionnement de BienVu est très simple : il suffit de télécharger l'application sur son smartphone, prendre une photo du dysfonctionnement constaté, sélectionner le type de problème identifié, et le signalement sera automatiquement envoyé et pris en charge par le service concerné de Plaine Commune. Pour les habitants qui ne sont pas à l'aise avec les technologies numériques, une alternative est proposée : ils peuvent effectuer leurs signalements par voie téléphonique en appelant Bien Entendu au **01 87 01 87 87**, ou directement via le site internet **BienVu**, sans nécessité de télécharger l'application.

Depuis son lancement en 2021, l'application BienVu a été largement adoptée par les habitants de la Ville de Saint-Ouen, générant plus de 4500 signalements. Les problématiques les plus fréquemment signalées concernent principalement la propreté, en particulier les dépôts sauvages, qui sont rapidement traités. Cependant, Plaine Commune tient à souligner que certains signalements, tels la voirie, l'éclairage ou la réparation de mobilier urbain, peuvent nécessiter un temps de réponse plus long en raison de la coordination nécessaire avec des intervenants externes (Département, Ville, bailleurs, des prestataires).

Par ailleurs, l'utilisation de cette application par les habitants permet à Plaine Commune d'ajuster plus efficacement sa stratégie d'intervention. Les signalements effectués par les habitants permettent de localiser précisément chaque problème et de les classer selon leur secteur d'activité. Cette information offre à Plaine Commune une vision plus claire de la réalité sur le terrain, ce qui lui permet de mieux organiser le déploiement des ressources matérielles et logistiques.

Cependant, il est important de noter que si un signalement semble prendre trop de temps à être traité ou s'il présente une urgence particulière, les habitants peuvent aussi le signaler directement par mail à l'adresse: votremaire@saint-ouen.fr.

La Ville de Saint-Ouen et Plaine Commune collaborent étroitement pour coordonner des interventions de plus en plus rapides et efficaces.

Retour du Diagnostic en Marchant – Rue des Rossiers

Proposé par le groupe de travail du conseil de quartier Garibaldi les Puces, les habitants ont eu l'idée d'organiser une déambulation citoyenne le 1er avril 2023 en présence des élus. Au cours de cette initiative, ils ont pu identifier divers dysfonctionnements tels que des problèmes de voirie, des poteaux cassés, des armoires électriques ouvertes et du mobilier urbain dégradé. Ces signalements ont été directement transmis aux services techniques de Plaine Commune, et la majorité d'entre eux a pu être résolue grâce à cette action participative.

BienVu représente un outil essentiel pour les habitants de Saint-Ouen, leur permettant de contribuer activement à l'amélioration de leur environnement en signalant rapidement les problèmes rencontrés sur l'espace public. La collaboration entre la Ville et Plaine Commune vise à fournir des réponses promptes et efficaces à ces signalements, et l'application reste le moyen privilégié pour effectuer ces démarches, garantissant ainsi une meilleure gestion des interventions.

Prochaines dates des plénières du conseil de quartier :

Les dates des prochaines plénières des conseils de quartier sont prévues fin 2023 (mi-novembre et début décembre 2023)

Ressources et inscriptions :

Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au Conseil de quartier :

- <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>

Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du Conseil, aux groupes de travail et proposer de nouvelles idées :

- Envoyer un mail précisant vos noms, prénoms, téléphone, quartier et adresse à :

conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr